

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS  
DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES LEZE ARIÈGE  
HAUTE-GARONNE**

**N° 105/2017**

**Objet : Autorisation d'engagement de consultation : Travaux d'urbanisation sur la commune du Vernet – RD 820W.**

**L'an deux mille dix sept et le 04 avril à 20h30**

**Le Conseil de la Communauté de Communes Lèze Ariège dûment convoqué en date du 29 mars 2017, s'est réuni en session ordinaire, à la salle du conseil communautaire du siège de la Communauté de Communes de la Vallée de l'Ariège, sous la présidence de Monsieur DEMANGE Serge**

**PRESENTS** : M. PACHER René, Mme TEISSIER Joëlle, M. ONEDA Daniel, Mme BARRE Nadine, M. AZEMA René, Mme TENSA Danielle, M. BLANCHOT Dominique, M. CHENIN Jean, Mme HENDRICK Pierrette, M. REMY Jean-Louis, Mme COURBIERES Monique, M. LACAMPAGNE Patrick, M. GRANGE Régis, Mme ARAZILS Marie Christine, M. ZDAN Michel, M. RIVELLA Alain, M. VESELY Guy, M. ROUANE Jean Claude, M. MUNOZ Floréal, Mme JOACHIM Hélène, M. CAZAJUS Joël, M. DEMANGE Serge, Mme LAVAIL MAZZOLO Nathalie, M. TISSEIRE Bernard, M. MARCHAND René, M. PASQUET Wilfrid, Mme MONIER Catherine, M. BLANC Jean-Claude, Mme PARACHE Sabine, Mme ESTANG Nadia.

**POUVOIRS** : M. BASTIANI Jean Pierre à Mme TEISSIER Joëlle  
Mme BOUTILLIER Sylvie à Mme BARRE Nadine  
M. BAURENS Serge à M. AZEMA René  
M. BEZIAT Denis à Mme ESTANG Nadia  
M. VINCINI Sébastien à M. REMY Jean Louis  
M. NOWACK François à Mme JOACHIM Hélène  
M. CAILLAT Pierre Yves à M. PASQUET Wilfrid  
M. BAYONI Pascal à M. BLANCHOT Dominique  
Mme FIGUEROA Anne à M. RIVELLA Alain

**ABSENTS EXCUSES** : M. DIDIER Claude

**ABSENTS NON EXCUSES** : M. MARQUIER Serge, M. MAGGIOLO Serge, M. PEREZ Alain, M. COURET Bertrand, Mme LAFUSTE Carole, M. GILABERT Nicolas, M. DELCASSE Jean, Mme ESCOURROU-BERDOU Marie-Christine.

lesquels forment la majorité des membres en exercice.

**Madame LAVAIL MAZZOLO Nathalie été nommée secrétaire de séance**

Monsieur le Président rappelle que, dans le cadre de la délibération n°38/2017 du 7 mars 2017, le conseil communautaire doit être sollicité pour engager les consultations dont le montant est estimé supérieur à 209 000€ HT.

En conséquence, Monsieur le Président sollicite l'autorisation du conseil communautaire pour le point suivant :

- Budget Collecte et Valorisation des déchets :

Monsieur le Président rappelle que, dans le cadre de cette consultation, le cabinet d'étude 2AU a été désigné comme maître d'œuvre dans le cadre du Pool Routier.

Le cabinet 2 AU assiste donc la collectivité notamment dans la rédaction du cahier des charges, l'analyse des offres et le suivi des travaux.

Ainsi, dans ce cadre, des travaux d'urbanisation doivent être réalisés sur la commune du Vernet (RD 820W), dont le montant est estimé supérieur à 209 000€ HT.

Les principaux travaux concernent les cheminements piétonniers, avenue des Pyrénées, dans l'emprise de la RD 820W de la commune du Vernet.

Le début des travaux est envisagé à compter du mois de juillet 2017 pour une durée approximative de 10 semaines.

Après en avoir délibéré à l'unanimité, le Conseil communautaire

**AUTORISE** le Président à engager les consultations ci-dessus désignées,

**CHARGE** le Président de prendre toutes les mesures administratives éventuelles au cours de la consultation.

**Fait et délibéré à la salle du Conseil Communautaire du siège de la Communauté de Communes Lèze Ariège, les jours, mois et an que dessus.**

**Au registre sont les signatures. Pour copie conforme.**

Le Président,  
Serge BAURENS